

# **Mansour Kamardine : «Mayotte est au bord de la guerre civile»**

INTERVIEW - Immigration clandestine massive, insécurité, chômage, misère...  
Le 101e département français est en train de couler. Un de ses anciens députés lance un appel au secours.



Dans l'océan Indien, à plus de 8000 kilomètres de Paris, entre l'Afrique et Madagascar, le 101<sup>e</sup> département de

France est en danger. Dans un rapport présenté la semaine dernière, mais passé quasiment inaperçu en métropole, la Cour des comptes a fait part de sa vive inquiétude pour l'avenir de Mayotte. Elle relève que le contexte économique y est «extrêmement préoccupant» et offre des «opportunités de développement encore hypothétiques». Plus fort taux de chômage du pays (officiellement 36,6 %), désordre fiscal, système éducatif en panne, immigration irrégulière massive, forte délinquance: le tableau est on ne peut plus noir. Rattachés à la France depuis 1841, les Mahorais ont voté, lors du référendum de 1974, pour leur maintien dans la République française, contrairement à leurs voisins de l'archipel des Comores. Mais ce n'est qu'en 2011 que Mayotte, peuplée à 95 % de musulmans, est devenue officiellement un département. Un changement de statut qui a été «insuffisamment préparé», selon la Cour des comptes. Député UMP de Mayotte de 2002 à 2007, Mansour Kamardine, aujourd'hui avocat à Mamoudzou, le chef-lieu du département, tire, dans *Le Figaro*, le signal d'alarme.

**LE FIGARO. - La Cour des comptes vient de rendre un rapport extrêmement inquiétant sur la situation à Mayotte. Partagez-vous son analyse?**

**Mansour KAMARDINE. -** Les conclusions de la Cour des comptes sont exactes: l'état des lieux est catastrophique. Il ne peut pas en être autrement dans un département où l'emploi est l'exception et **le chômage**, la règle.

**À qui la faute?**

Les responsabilités sont partagées entre l'État et le personnel politique local. L'État est quasiment absent

ici ; il n'a pas tenu ses promesses. En 2008, quand a été présenté le pacte pour la départementalisation de Mayotte par le président de la République d'alors, il était prévu que l'État accorderait une dotation de quelque 80 millions d'euros par an au département de Mayotte. La crise mondiale est arrivée et, aujourd'hui, cette dotation s'est réduite comme peau de chagrin. Quant aux élus locaux, lorsqu'ils ont pris les rênes de Mayotte (avant 2004, c'était un préfet qui assurait le pouvoir exécutif sur place, NDLR), ils ont continué la politique qui préexistait, en recrutant à tour de bras dans la fonction publique. Le conseil général - appelé «départemental» depuis la réforme territoriale - est devenu le premier pourvoyeur d'emplois.

### **Était-il judicieux d'accorder le statut de département à Mayotte?**

Personnellement, j'ai toujours été favorable à cette départementalisation si la France se donnait les moyens de cette ambition. C'est Jacques Chirac qui, le 19 octobre 1986, a décrété que Mayotte avait vocation à devenir un département. Mais peu importe le statut institutionnel, Mayotte est dans une impasse économique et sociale depuis longtemps.

**«Dans ces flux de migrants se glissent des individus qui s'improvisent imams ou maîtres coraniques. Ils prônent un islam qui est à mille lieues de celui qui est pratiqué par la majorité des habitants de Mayotte»**

Mansour Kamardine

## **Les avantages sociaux accompagnant cette départementalisation ont-ils constitué un appel d'air pour l'immigration régionale?**

La population d'origine mahoraise est aujourd'hui minoritaire. 80 % des immigrés, chez nous, sont des irréguliers! Ils viennent principalement des Comores. Le passage maritime entre Anjouan, la principale île de l'archipel des Comores, et Mayotte est une gigantesque autoroute à huit voies à sens unique sur laquelle le trafic est intense 24 heures sur 24. En 2015, 75 % des naissances enregistrées dans nos maternités étaient étrangères et clandestines. Ce n'est pas tenable, et pourtant l'État régularise à la pelle. Nous étions 215.000 à vivre ici il y a dix ans ; nous sommes, j'en suis sûr, plus de 300.000 aujourd'hui.

## **Cette forte immigration clandestine est à l'origine de vives tensions religieuses...**

Bien sûr, ces tensions sont toujours à l'affût. Dans ces flux de migrants se glissent des individus qui s'improvisent imams ou maîtres coraniques. Ils prônent un islam qui est à mille lieues de celui qui est pratiqué par la majorité des habitants de Mayotte. Là encore, puisque l'État ferme les yeux, ce sont les Mahorais eux-mêmes qui veillent à prévenir les dérives religieuses. Il y a quelques mois, ils ont détruit deux mosquées radicales pour signifier que l'islam qui y était divulgué n'était pas le leur.

## **Pourquoi personne n'alerte Paris?**

L'État fait la sourde oreille. **Le passage de la ministre des Outre-mer, George Pau-Langevin, en novembre dernier, a mal tourné**: elle semblait dépassée par les événements. Il est anormal que Mayotte, département le

plus pauvre de France, soit soumis à la même fiscalité qu'un département de la banlieue parisienne et reçoive une dotation par habitant de plus de deux fois inférieure à celle de La Réunion. La départementalisation de Mayotte a été très mal préparée, elle n'a été assortie d'aucune politique de rattrapage. Au contraire, la réforme de notre fiscalité s'est traduite par un matraquage inouï...

**«En 2015, 75 % des naissances enregistrées dans nos maternités étaient étrangères et clandestines. Ce n'est pas tenable, et pourtant l'État régularise à la pelle.»**

Mansour Kamardine

**Mais tout ne peut pas venir de Paris...**

Certes, mais l'État ne joue pas le jeu. Quand des fonds européens nous sont alloués, par exemple, c'est lui qui décide de leur affectation, au lieu de laisser les élus locaux, proches du terrain, s'en charger. Rien n'a été fait pour désenclaver Mayotte sur le plan aérien et numérique, pour développer le tourisme - nous n'avons pas d'hôtels dignes de ce nom -, pour favoriser l'activité dans les services, pour diminuer le poids des fonctionnaires et encourager l'entrepreneuriat local.

Résultat, les Mahorais cherchent par tous les moyens à partir en direction de la métropole et de La Réunion où, en plus, ils savent qu'ils toucheront un RSA (revenu de solidarité active) beaucoup plus élevé. Le niveau du RSA à Mayotte est de 50 % inférieur à celui de la métropole.

## **Gardez-vous l'espoir d'un changement?**

Je ne suis pas pessimiste par nature, et les Mahorais montrent une belle capacité de résilience, mais je n'ai pas peur d'affirmer que Mayotte est au bord de la guerre civile. L'insécurité a atteint un niveau insupportable. En 2015, mon cabinet d'avocat a été cambriolé cinq fois. Il y a des agressions tous les jours. Les Mahorais vivent barricadés chez eux. Si on n'arrive pas à contenir l'immigration clandestine, je crains le pire. Aujourd'hui, quand on est mahorais, il faut être courageux pour laisser ses enfants aller à l'école publique à Mayotte. C'est devenu invivable. Sommes-nous condamnés à accepter l'inacceptable? Il faut un réveil, un sursaut pour sortir Mayotte du marasme.